

*RAPPORT SUR LA MISE EN  
ŒUVRE DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE 2022  
A GENNEVILLIERS*

---



Référence :

- Loi Lamy du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine
- Articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015
- Contrat de ville 2015-2020 de Gennevilliers
- Annexe au contrat de ville 2015 – 2022 de Gennevilliers

La ville de Gennevilliers a signé fin 2015, aux côtés de 19 partenaires, son contrat de ville 2015-2020 pour préciser les grandes orientations de l'action publique au titre de la politique de la ville pour les 4 sites retenus en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Gennevilliers<sup>1</sup>. Ces quartiers prioritaires regroupent environ 15 000 habitants, soit un peu plus d'un tiers de la population communale, estimée à 43 000 habitants en 2012.



1



*STRUCTURATION DU CADRE  
STRATEGIQUE DU CONTRAT DE  
VILLE*

---



## ACCES AUX DROITS

### **3 – Assurer l'accès aux droits de tous, en particulier les personnes isolées, âgées et précaires**

- 3.1 Renforcer les réseaux entre les différentes institutions pour améliorer les prestations et l'orientation des usagers
- 3.2 Assurer l'accès aux droits des personnes ne maîtrisant pas la langue française
- 3.3 Assurer l'accès aux droits des personnes ne maîtrisant pas les outils numériques
- 3.4 Informer et intégrer les nouveaux habitants pour réduire le non recours aux prestations
- 3.5 Réduire les ruptures entre les usagers et le service public

## SANTE

### **4 – Promouvoir la santé par la prévention et le soutien aux professionnels de santé**

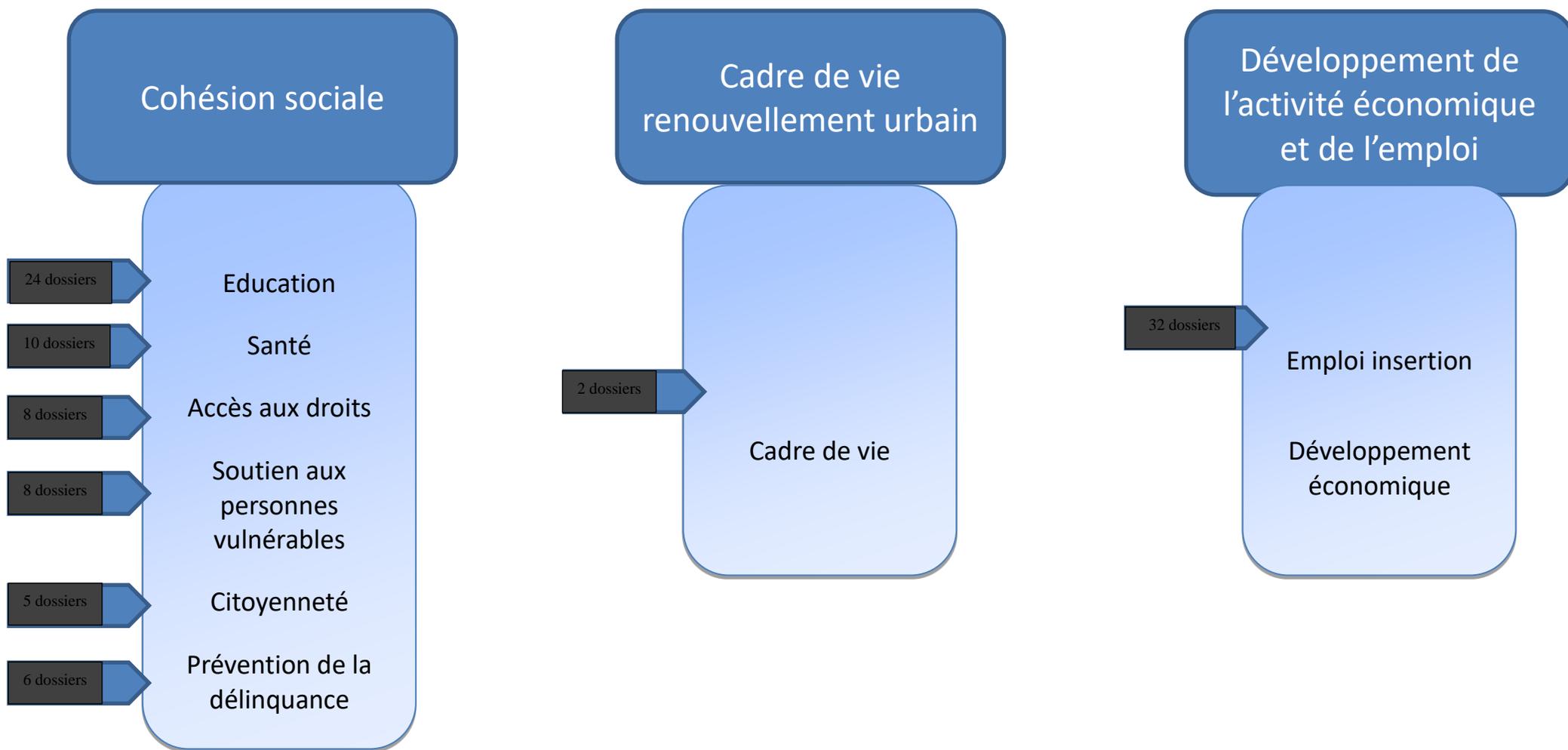
- Se référer au Contrat Local de Santé de Gennevilliers qui constitue le volet santé du contrat de ville



*BILAN QUANTITATIF GLOBAL  
DE LA PROGRAMMATION  
DU CONTRAT DE VILLE 2022*

---

95 projets financés en 2022



70 dossiers présentés par les associations et 25 dossiers services municipaux soit 74% associations et 26% ville.

## Principaux financeurs de la Politique de la Ville pour 2022

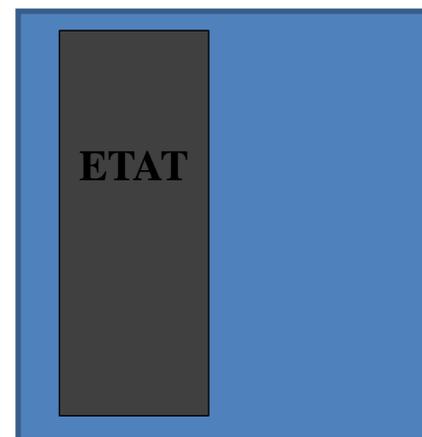


AAP politique de la ville

59 dossiers financés pour un total de **414 700€**

PRE

Financement ville pour un total de **280 472€**



AAP Politique de la ville

55 dossiers financés pour un total de **330 000€**

AAP DPV fonctionnement

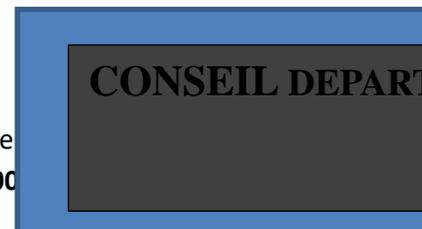
11 dossiers financés pour un total de **76 900€**

AAP PRE

26 dossiers financés pour un total de **300 900€**

AAP FIPD

5 dossiers financés pour un total de **30 000€**



AAP politique de la ville

30 dossiers financés pour un total de **386 675,00€**

AAP prévention délinquance

11 dossiers financés pour un total de **54 500,00€**

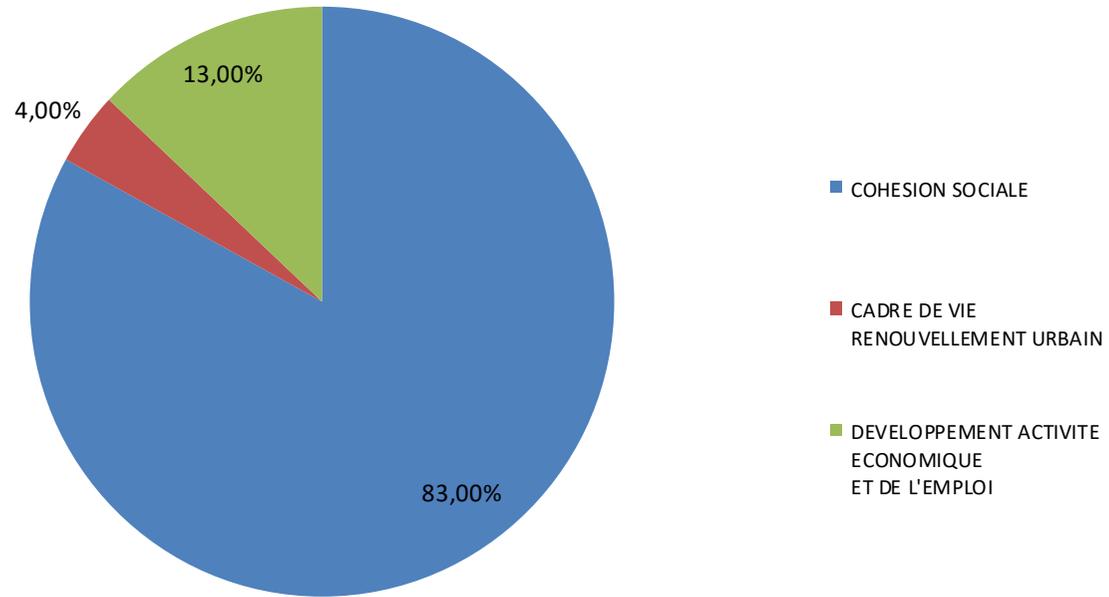
dossier  
54 500

**11**  
pour un total de

## Ré bénéficiaires des projets du contrat de ville en 2022

	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage
<b>COHESION SOCIALE</b>	<b>20524</b>	<b>83%</b>
- Education	2798	13%
- Santé	3965	19%
- Accès aux droits	7742	39%
- Soutien aux personnes vulnérables	2954	14%
- Prévention de la délinquance	1376	7%
- Citoyenneté	1689	8%
<b>CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN</b>	<b>1017</b>	<b>4%</b>
- Vivre ensemble	365	36%
- Cadre de vie	652	64%
<b>DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI</b>	<b>3151</b>	<b>13%</b>
- Emploi insertion	3151	100%
- Développement économique		
<b>TOTAL</b>	<b>24692</b>	<b>100%</b>

## Nombre de bénéficiaires par pilier du CDV 2022



## Financement en investissement au titre de la politique de la ville 2022

### Quartier des Agnettes :

- Remplacement du parquet du gymnase Joliot Curie : **48 000€**

### Quartier du Luth :

- Nature en cours pour les groupes scolaires Jean Lurçat et Denis Diderot : **300 000€**

### Quartier des Grésillons :

- Remplacement de la moquette terrain 2 des Sévines : **85 000€**

DPV 2022 investissement : **433 000€**

## Financement des postes adultes relais en 2022

- 8 postes conventionnés : 157 300 €

**Total des financements 2022  
(Fonctionnement, Investissement, adultes relais) :  
667 200€**

***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
COHESION SOCIALE***

---



## Encourager l'implication des habitant.es dans la vie locale, notamment celle des publics fragilisés

### 5.3 : Valoriser et encourager les initiatives et engagements citoyens

#### Contexte :

Une réunion a été organisée en février 2022. Les personnes invitées à participer à cette réunion sont des Gennevillois.es des quartiers Centre, Grésillons, République engagé.es dans des démarches pour lutter contre les incivilités : « collectif propreté Grésillons », FB « Stop aux crados Gennevilliers », signalement et cellule de veille auprès des services...ou membres de jardins partagés.

Leur point commun : ces habitant.es sont attentifs au respect de leur environnement.

Cette réunion s'est également inscrite dans la continuité d'un travail déjà engagé sur ces 3 quartiers et du « Défi Net » en septembre 2021.

#### Objectifs :

- Partager des expériences (positives ou négatives)
- Créer un collectif qui permettrait de mutualiser les forces autour des problématiques d'incivilités récurrentes : dépôts sauvages, déjections canines, déchets sur la voie publique...

#### Contenu du projet :

- 1ère rencontre en février 2022

Par groupe de différents quartiers, recenser :

- Les points noirs sur leurs quartiers/la ville = gommettes noires
- Les endroits agréables = gommettes vertes

Echanger : constats partagés, discussions, témoignages d'actions menées sur leur quartier.

À la question, « qu'est-ce qui fait que la ville, votre quartier est sale ? », 8 thèmes sont ressortis :

- Les déjections canines
- Les encombrants en dehors des jours de collectes
- Les dépôts d'ordures ménagères autour des bornes enterrées
- Le mauvais entretien de certaines bornes enterrées
- Les alentours des bars tabac
- Les dépôts de pain
- Les gravats
- La mécanique sauvage

Il est demandé à chaque personne présente de classer de 1 à 3 les sujets qu'elle souhaite travailler en priorité. La « problématique » qui recueillera le plus de voix sera développée en premier, et en exclusivité. Le second sujet pourra être travaillé par la suite, en fonction de l'avancée du travail sur la première problématique.

Les thèmes recueillant le plus de votes :

1 = Les dépôts de pain sur l'espace public

2 = Les encombrants en dehors des jours de collecte déposés dans la rue.

Suivent en troisième position à égalité « la lutte contre les déjections canines » et « les dépôts d'ordures ménagères autour des bornes enterrées ».

Il est donc acté de travailler en premier : La lutte contre les dépôts de pain sur l'espace public.

Le collectif se baptise « Collectif Ville Propre ».

- 2ème réunion en mars 2022 : L'objectif étant de définir des pistes d'actions et des objectifs sur le sujet retenu lors de la précédente réunion « lutter contre le dépôt de pain sur l'espace public ».

Des pistes d'actions sont proposées :

- Créer un lieu de dépôt de pain, de collecte pour recyclage ou réemploi.
- Créer un support de communication informant des conséquences du fait de déposer du pain dans l'espace public et proposant des recettes de cuisine, pour diffusion de la main à la main lors d'initiatives locales. : fête de la Nature (18 et 21/05), banquet citoyen et festif aux Grésillons (21/05) temps fort du 25/05 « J'accuse », Défi net...
- Animer des ateliers cuisine « anti-gaspi » intergénérationnels dans les écoles, les centres sociaux...animés par des habitants et ou des chef.fes.
- Rencontrer des acteurs locaux et échanger sur le sujet afin d'informer de la démarche entreprise par le collectif « ville propre ».
- Mener une action coordonnée sur la ville en déposant des « piquets » où se trouve du pain. Sur ces piquets (métalliques type Ebul'idées), il y aurait un message du type : Ne pas déposer de pain car ...ça nourrit les rats (ou) ...ça tue les oiseaux (ou) ...ce n'est pas hygiénique.
- Réaliser des autocollants avec les mêmes messages et les coller sur les sacs de pain présents dans l'espace public.

Objectif de ces actions :

Modifier les comportements, et réduire le dépôt de pain sur l'espace public :

- En informant les habitant.es des nuisances que créent le dépôt de pain sur l'espace public.
- En proposant des alternatives pour que les habitant.es ne déposent plus de pain sur l'espace public.
- En faisant connaître et en valorisant, via les outils de communication existant sur la ville (Gennevilliers Magazine - Face Book – GenTV - journaux de quartier...), les actions du collectif « Ville propre », sur ce sujet.

Des supports de communication ont été imaginés par les habitant.es, et réalisés en collaboration avec le service communication de la ville.

Des rencontres ont eu lieu avec les acteurs locaux, un questionnaire a été mené dans les boulangeries pour faire connaître la démarche, et le collectif.

#### Bilan et perspectives 2023 :

Des supports de communication ont été imaginés par les habitant.es, en collaboration avec le service communication de la ville, puis diffusés par le collectif.

Des rencontres ont eu lieu avec les acteurs locaux, un questionnaire a été mené dans les boulangeries pour faire connaître la démarche, et le collectif.

Le collectif a été rejoint par un autre collectif d'habitant.es « le collectif 0 déchet », au mois de décembre.

Initier en 2023 : l'organisation de la 1ère édition de la Fête du pain à Gennevilliers.

L'évènement a eu lieu le 28 avril 2023 et fut un réel succès.

Aujourd'hui le collectif « Ville propre » compte 5 membres actifs. Des liens se sont créés avec d'autres habitant.es, et les services municipaux.

Parallèlement à cela, la ville a validé le projet d'expérimentation pour une mise en place de collecteurs de pain rassis. Trois lieux ont été identifiés, avec le collectif. Ce projet devrait voir le jour en septembre 2023.

## Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes dans un espace éducatif

### 1.3 : Prévenir et lutter contre les ruptures éducatives dans le primaire et le secondaire (décrochage scolaires, exclusions, violences, marginalisation...)

#### Contexte :

Un diagnostic établi en 2020 a pointé la nécessité de retravailler le projet du Fil continu en prenant acte de l'évolution de ses missions depuis sa création en 2012 : à l'origine dédié exclusivement à l'accueil des collégien.nes exclu.es, le dispositif s'est progressivement positionné en tant que lieu ressource pour les adolescent.es et familles les plus éloigné.es des institutions. A ce titre, ses agent.es assurent des missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement en vue de raccrocher ces publics avec le droit commun.

Dans cette perspective, le projet du Fil continu a été repensé et son organisation a été revue (élargissement des horaires d'accueil en particulier). Cette réorganisation vise à repositionner le Fil continu en prévention, conformément au 2e axe stratégique du PRE défini dans le cadre du Conseil consultatif de novembre 2020 : de nombreuses situations sont repérées par les acteurs éducatifs en amont de l'exclusion, et peuvent être travaillées par le Fil continu dès le repérage pour éviter que le jeune s'inscrive dans une dynamique de sanction et d'exclusion.

Dans ce contexte, l'équipe du Fil continu, en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire, a proposé l'action « Trait d'union », expérimentée entre février et juin 2022.

#### Objectifs :

- Prévenir les exclusions temporaires et définitives des collégien.nes les plus fragiles
- Permettre l'investissement des apprentissages par des pédagogies du détour
- Redonner sens au système scolaire en travaillant le projet personnel et professionnel
- Proposer un espaces/temps qui puisse fonctionner comme « sas » pour les adolescent.es en décrochage, les familles et le collègue
- Raccrocher les jeunes accompagnés et leurs familles aux ressources du droit commun sur le territoire (en faisant intervenir des acteurs du réseau, potentiels « adultes référents » pour les jeunes)

#### Contenu du projet :

L'accueil des adolescent.es des collèges de la ville en amont de toute exclusion a été déterminée en concertation avec les équipes des collèges. Cette orientation était décidée dans le cadre des GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) ou de temps de concertation PRE-Fil continu/EN. Chaque élève orienté avait un référent collègue (CPE ou médiateur du Département).

L'expérimentation a concerné 9 adolescent.es de la 5ème à la 3ème (8 garçons et 1 fille). Il s'agissait d'élèves « décrochés » par le système scolaire, et qui le manifestaient par un désinvestissement des apprentissages, des comportements inadaptés en milieu scolaire, une humeur préoccupante.

Les adolescent.es ont été accueilli.es durant deux sessions de 5 jours, entre le 28 mars et le 1er avril et du 23 au 27 mai 2022 de 9h à 17h. Les repas étaient pris au self de la mairie.

Un programme a été proposé, qui associe des temps individuels (travail sur le projet personnel/professionnel) et des temps collectifs (ateliers) :

- En matinée : bricolage avec l'association Activités éducatives, fabrication d'un salon de jardin
- En après-midi : sport éducatif (boxe), coaching (travail sur l'orientation et le dépassement de soi)

Les ateliers ont été adaptés lors de la 2e session pour les rendre davantage interactifs et favoriser l'implication des adolescent.es. Le sport en gymnase avec un éducateur sportif et un entraîneur qualifié a permis un travail sur le dépassement de soi, l'apaisement par rapport à la difficulté à maintenir une attention et une implication sur la durée. La boxe a notamment permis un travail sur l'impulsivité et la régulation de la colère.

De nombreux temps de convivialité ont permis la constitution du groupe et la familiarisation entre ses membres et avec les adultes encadrants. Des sorties en forêt étaient prévues en fin de session, qui ont dû être annulées pour cause d'intempéries.

Après chaque période d'accueil, un retour individualisé a été effectué auprès du référent de l'élève ainsi que de sa famille. Tous les parents ont été rencontrés.

Impacts constatés par les acteurs éducatifs (Fil continu et collègues) :

- Ouverture / intérêt progressif des adolescents pour le dispositif
- Assiduité à toutes les séances (ni retard ni absence non justifiée)
- Découverte pour deux élèves du goût pour le travail manuel (dont un en 3e qui a confirmé son orientation en lycée professionnel)
- Rencontre avec les parents : l'échange hors-exclusion s'avère davantage constructif, car il y a moins de sources de tensions entre le parent et son enfant ou avec l'institution scolaire
- Intérêt du « faire », qui « actualise » les apprentissages en cours, et valorise l'effort et l'investissement des adolescent.es : photos envoyées à la demande de certains élèves à leur CPE, père qui constate et valorise les capacités de son fils...

#### Bilan et perspectives :

Le bilan de l'action, globalement positif, a été présenté lors du comité de pilotage du mois de septembre 2022. D'un commun accord, il a été convenu de renouveler l'action durant l'année scolaire 2022-2023 en envisageant les axes d'amélioration suivants :

- Améliorer les transmissions entre les collègues et le Fil continu : difficulté à trouver des temps de concertation commun pour les uns et les autres, d'où des difficultés à mesurer l'impact sur la scolarité des adolescents à moyen terme et à tisser un accompagnement sur la durée.
- Positionner l'action Trait d'union en parallèle de l'accueil classique du Fil continu si l'équipe du Fil continu était renforcée
- Développer davantage le travail avec les parents

## Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales

### 4.1 : Renforcer les compétences psychosociales des enfants

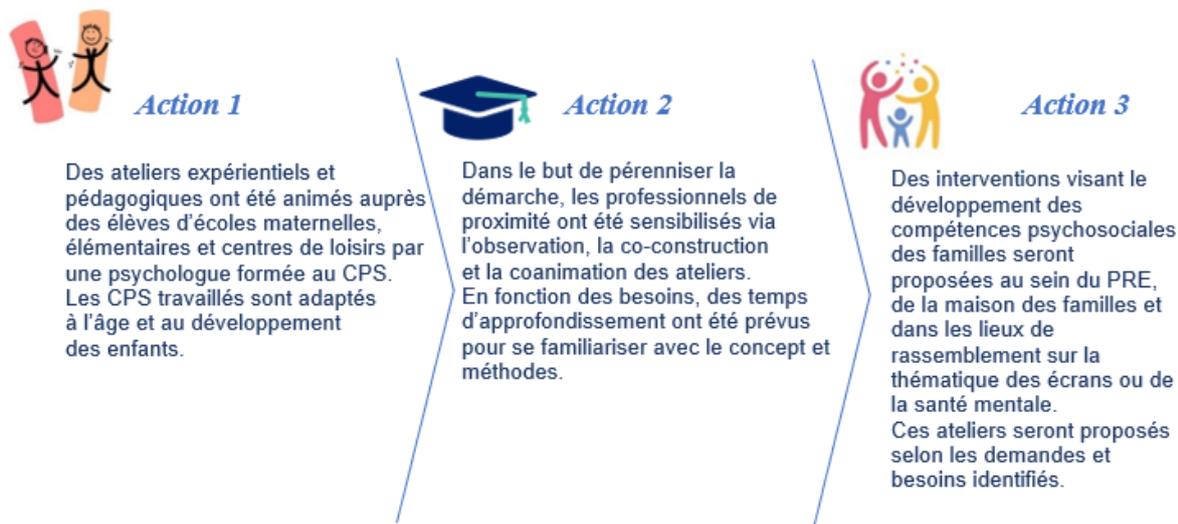
#### Contexte :

Le diagnostic local de santé, réalisé en 2020 a fait émerger des besoins par les professionnels au sujet de la surexposition aux écrans et aux dangers des médias numériques dès le plus jeune âge, de l'augmentation du stress et de l'anxiété des enfants liés à la crise sanitaire. Pour répondre à ces enjeux, le programme « Renforcement des compétences psychosociales des enfants de 3 à 11 ans » a été initié en juillet 2021 pour une mise en œuvre à partir de 2022.

#### Objectifs :

- Promouvoir la santé mentale des enfants par le renforcement des CPS
- Renforcer le pouvoir d'agir des enfants en leur apportant des connaissances et compétences leur permettant de prendre en charge leur santé de manière autonome et responsable afin de favoriser leur bien-être
- Développer, auprès des équipes éducatives scolaires et périscolaires, des pratiques professionnelles favorisant le développement des CPS des enfants
- Prévenir la consommation excessive des écrans et les conduites à risques liés à la consommation des médias numériques

#### Contenu du projet :



- Action 1 : Animation de séances d'éducation pour la santé sur le renforcement des CPS auprès des enfants de 3 à 11 ans

La création et mise en œuvre des ateliers a pu débuter en février 2022 avec le recrutement d'une psychologue formée au CPS et le recrutement d'un danseur en avril pour les ateliers au sein du dispositif de moins de 3 ans.

**Etape 1 (février – mars 2022) :**  
Construction des ateliers /  
rencontres partenariales

**Etape 2 : Identification de volontaires (avril 2022)**  
Envoi d'un courrier de présentation du projet aux  
enseignants et animateurs

### Etape 3 : Animation des ateliers (avril - décembre 2022)

Les ateliers de renforcement des CPS ont pu débuter en avril 2022 auprès des structures et professionnel.les volontaires. Ils se déploient par cycles de 6 à 8 ateliers auprès de groupes d'enfants de groupes de 4 à 10 enfants. 20 minutes pour les enfants de 3 à 5 ans et 45 minutes auprès des enfants de 6 à 11 ans. Les CPS visés lors des ateliers s'adaptent aux âges et développement des enfants

Lieu des actions	Cible	CPS visées
Contrat Local à L'accompagnement scolaire (CLAS)	Enfants de 6 à 11 ans	Apprendre à se connaître Connaître ses émotions Appréhender et gérer sa colère S'affirmer / Avoir confiance en soi Trouver des solutions / Gratitude
Ecole Kergomard	Dispositif moins de 3 ans	Relation au corps Coopération / relation avec les autres
Ecole maternelle anatole France	Moyenne section de maternelle	Coopération Attention Identifier et exprimer ses émotions
Centre de Loisir Primaire Anatole France	Enfants de 7 à 9 ans	Apprendre à se connaître
Ecole maternelle Henri Wallon	Grande section de maternelle	Coopération Attention

De manière générale, bien qu'il soit observé une meilleure écoute entre les élèves de 3 à 5 ans, les changements de comportements sont plus observables auprès des enfants de 6 à 11 ans.

Au fil des ateliers, la coopération et les interactions sont plus fluide, les enfants s'encouragent même les uns les autres, l'écoute est plus attentive et la confiance en eux a augmentée.

L'attention et la concentration lors des médiations et des relaxations se sont améliorées. A la fin du cycle d'ateliers les enfants ont été capable d'identifier leurs qualités et celles des autres : « que j'étais gentille », « que j'étais courageux », « que j'étais volontaire ».

Les parents constatent également un changement dans la prise de parole de l'enfant, la verbalisation de ce qu'ils ont fait à l'école, d'exprimer ce qu'ils ressentent...

Cette première phase d'expérimentation a permis la construction et l'ajustement d'outils d'évaluation.

- *Action 2 : Sensibilisations des enseignant.es et animateurs.trices sur le renforcement des CPS chez les enfants*

Sur cette première année, les sensibilisations se sont faites par l'observation des ateliers pour 6 enseignant.es des classes touchées et par la coanimation des ateliers pour les animateurs.trices de centres de loisirs et du CLAS.

Ces sensibilisations seront renforcées par la mise en place de temps spécifiques sur l'année scolaire 2022-2023, notamment de 2h à 4h pour les animateurs du CLAS, afin d'approfondir le concept et méthodes de renforcement des CPS auprès des professionnel.les.

- Action 3 : Conception d'ateliers et d'activités

L'année 2022 a eu pour objectifs de concevoir les ateliers, les outils et le travail partenarial dans l'optique de définir un nouvel axe stratégique du projet :

- Améliorer le climat scolaire et le bien-être à l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves

Constats : dégradation du climat scolaire depuis la crise COVID avec une augmentation des violences, des difficultés à se projeter dans l'avenir ainsi qu'une baisse de l'attention et de motivation en milieu scolaire.

L'équipe projet "compétences psycho-sociales" est constituée :

- Direction Municipale de l'Enfance (DME) : Programme de Réussite éducative (PRE) ; service enfance
- Education Nationale (EN) : Responsable de circonscription ; Cité éducative
- Direction enseignement et services scolaires (DESS) : Service scolarité et stratégie éducative
- Direction Municipale de la Santé et de la Prévention (DMSP) : Service prévention santé ; CLSM

Dans le cadre du groupe de travail de la cité éducative, le groupe projet a pu bénéficier d'une formation sur les techniques d'animation d'intelligence collective afin d'encourager au mieux la participation des partenaires.

Bilan et perspectives :

- Développer les séances d'éducation en santé sur le renforcement des compétences psychosociales dans le milieu scolaire et périscolaire
- Développer des ateliers expérientiels et pédagogiques auprès des familles
- Renforcer la sensibilisation des professionnel.les
- Evaluer les séances d'éducation en santé

## Développer un socle partagé de valeurs citoyennes pour mieux vivre ensemble

### 6.2 : Lutter contre les stéréotypes et toute forme de discrimination

#### Contexte :

La Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018) enjoint à l'éducation à l'égalité. Toutefois, de nombreux travaux sociologiques (dont ceux de Cendrine Maro, Fanny Gallot et Gaël Pasquier) montrent qu'un nombre important d'enseignant.es (primaire, collège, lycée) se disent désarmé.es et peu outillé.es pour mettre en œuvre une éducation à l'égalité de qualité.

Les bilans des enseignant.es ayant pris part au projet 2021 « Bruissements du féminisme » ont confirmé ces constats sociologiques.

En outre, ces analyses contribuent à expliquer qu'aucune équipe enseignante n'ait déposé de projets concernant l'égalité filles-garçons, quand bien même la municipalité de Gennevilliers étaient prêtes à les financer à la rentrée 2021.

Forte de son expérience d'intervention en milieu scolaire (dont une récente recherche-action menée avec une MJC de Bourgogne sur les usages de la littérature de jeunesse dans l'éducation à l'égalité), l'association Entre Les Lignes a proposé ainsi, via ses interventions, d'accompagner les équipes enseignantes dans les quartiers prioritaires dans leurs réflexions sur les tenants et aboutissants de l'éducation à l'égalité.

#### Objectifs :

- Lutter contre les discriminations sexistes et racistes, et leurs imbrications ;
- Lutter contre toutes formes de stéréotypes ;
- Prévenir les comportements sexistes ;
- Promouvoir une éducation à l'égalité engageant tout à la fois de jeunes publics et des adultes (parents, professionnel.le.s de l'enfance)
- Permettre aux parents d'investir un espace pédagogique partagé.

Pour ce faire, Entre Les Lignes use du matériel littéraire, et de la distanciation qu'offre le recours au livre/à la fiction, pour amener à discuter des normes de féminité et de masculinité, et ainsi débattre des inégalités filles/garçons dans différents quartiers politique de la ville de Gennevilliers : le Luth ; les Agnettes.

#### Contenu du projet :

Plusieurs actions ont été menées dans différents lieux, touchant 192 personnes. Les actions se sont construites avec différents partenaires.

- Maison des Familles de Gennevilliers : un café parents/deux ateliers parents-enfants

En dialogue avec la Maison des Familles, trois interventions ont eu lieu, dans l'intention de discuter des enjeux d'une éducation non sexiste avec des familles, et de débattre des rôles et relations filles/garçons.

- Collège Guy Môquet : deux ateliers de lecture et d'écriture (avril/juin 2022) autour de Maryse Condé

Les séances ont abouti à l'écriture d'une nouvelle. Elle avait pour intention l'invention d'une autre fin au roman de Maryse Condé, *Rêves Amers* – le livre ayant été lu par la classe avant les interventions.

- Collège Édouard Vaillant, Ateliers d'écriture

A la suite d'une journée passée aux Archives Départementales du 92 (présentation des Archives, de ses principales missions, rencontre avec des archivistes ; lecture-débat des *Bruissements du féminisme*) 3 séances de deux heures, dont une de restitution, ont permis l'écriture de haïkus féministes que les élèves ont présenté à une militante reconnue pour ses engagements féministes à

Gennevilliers (depuis les années 1970).

Les ateliers d'écriture ont ainsi permis de prolonger les réflexions sur l'histoire et les enjeux des luttes féministes. A l'écoute d'extraits d'un livre de bell hooks (*Tout le monde peut être féministe*) et de passages de témoignages versés aux Archives, des mots ont été glanés : mots marquants (pour leur sens ou leur sonorité) ; mots traduisant des émotions (celles des locutrices, comme celles des élèves).

Ils ont ensuite été travaillés pour former des haïkus.

- Ecole primaire des Agnettes , l'égalité, quelles histoires ! Lectures-débats, (octobre/décembre 2022)

Deux journées de lectures-débats ont été organisées, auxquelles ont participé trois classes. Lectures et échanges ont porté sur les normes de féminité et de masculinité qui contraignent des personnages, féminins et masculins, ainsi que sur les possibilités de s'en extraire, pour tendre vers des relations plus égalitaires entre les sexes...

Par ailleurs, Entre Les Lignes a animé un café-parents sur le thème des abus sexuels et de la notion de consentement.

Pour ce faire, une sélection d'album a été faite, permettant d'aborder les questions suivantes :

- Comment la violence figure-t-elle dans la littérature de jeunesse ; comment en parler avec des enfants ;
- Comment prendre en compte l'âge des enfants ?

#### Perspectives 2023 :

L'association Entre Les Lignes initiera un nouveau projet pour approfondir le travail mené en faveur de l'égalité filles-garçons, dès le plus jeune âge.



***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
CADRE DE VIE ET  
RENOUVELLEMENT URBAIN***

---

## Promouvoir une qualité d'habitat pour tous

### 10.3 : Assurer le maintien de la biodiversité

#### Contexte, objectifs :

Engagement fort de la municipalité d'une prise en compte des enjeux de la transition écologique et de l'égalité Femme- Homme à travers la déclinaison des projets et actions portées par la municipalité.

Ainsi, à travers les projets de réaménagement des cours d'écoles, l'orientation a été donnée de viser les objectifs suivants :

- Des objectifs écologiques : lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, désimperméabilisation des sols, support de biodiversité...
- Des objectifs pédagogiques : interroger la place des garçons et des filles dans la cour, des grands et des petits, des jeux dynamiques et des espaces de calme

#### Contenu du projet :

Le projet dénommé « Nature en cour» a été conduit sur la base d'une concertation avec les enfants et adultes pour faire émerger des propositions co-construites avec les usager.es, et en étant attentif d'apporter à la connaissance de chacun.e les réalités techniques et budgétaires.

Les déclinaisons opérationnelles s'appuient donc sur des propositions qui ont émergé de cette démarche collective :

<p><b>Permettre de s'abriter en période de fortes chaleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les zones d'ombres</li> <li>- Planter des arbres à feuilles caduques</li> <li>- Utiliser efficacement l'orientation</li> <li>- Proposer l'installation de pergolas végétalisés</li> </ul>	<p><b>Diversifier les usages dans les aménagements (ludiques et sportifs)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le développement moteur des élèves</li> <li>- Affiner les sens</li> <li>- Socialiser</li> <li>- Rendre accessibles les espaces naturels</li> </ul>
<p><b>Renforcer la faune et la flore</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la part du végétal dans les cours</li> <li>- Réduire les surfaces minérales</li> <li>- Habiller les murs</li> <li>- Systématiser les clôtures végétalisées</li> <li>- Accueillir la faune (gîtes, nichoirs, hôtels à insectes)</li> <li>- Proposer des jardins ou des potagers pédagogiques</li> </ul>	<p><b>Renaturer les cours, diversifier les sols, les modeler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier les sols naturels</li> <li>- Privilégier les revêtements clairs</li> </ul>
<p><b>Valoriser l'eau comme une ressource (économique, écologique)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une gestion alternative des eaux de pluie</li> <li>- Créer des noues, des zones humides</li> <li>- Installer des zones de rafraîchissement</li> </ul>	<p><b>Faciliter la gestion et l'entretien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer de renforcer les équipes de propreté</li> <li>- Proposer d'adapter des chaussures d'intérieur</li> <li>- Mettre en place un plan de gestion, dès l'origine du projet</li> </ul>

En 2022, les écoles concernées sont situées dans le quartier du Luth : aménagement de la cour de l'école élémentaire B Denis Diderot et l'une des cours de l'école élémentaire Jean Lurçat.

Dans chacune des deux écoles, une classe de CE2 a été mise à contribution, à travers un cycle de 7 ateliers à raison d'un atelier par semaine.

Les éléments de diagnostic ont été basés sur la perception du niveau sonore, de la luminosité, de la chaleur, des odeurs, d'une synthèse des usages existants et d'un « j'aime/j'aime pas ». Ils ont ensuite été consolidés par des rencontres avec les parents et les équipes pédagogiques.

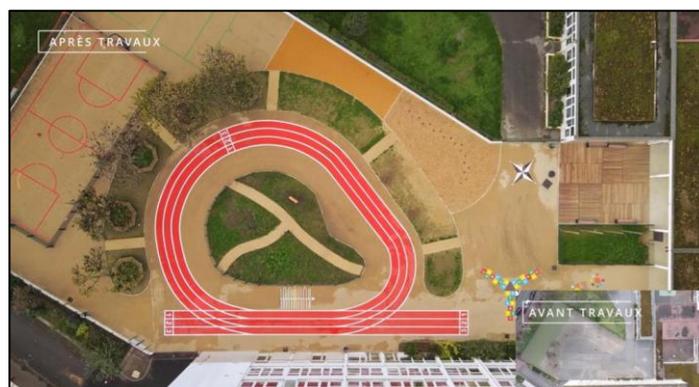
A l'issue de ce diagnostic des propositions ont été soumises à l'analyse technique et budgétaire de la Direction des infrastructures de la ville et aboutissent à :

- Pour la cour de l'école élémentaire Denis Diderot :

*Avant travaux*



*Après travaux*

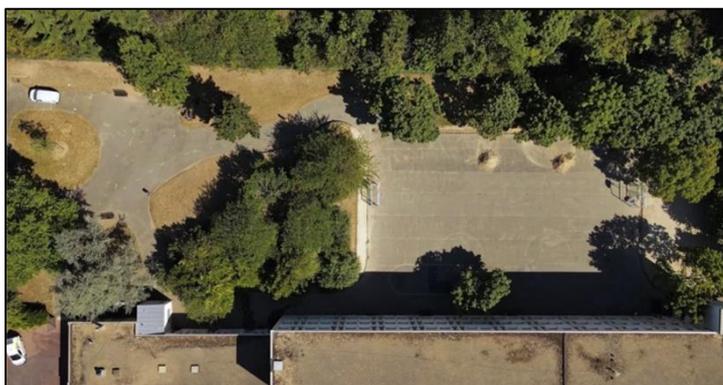


Réalisations :

- Parcours de motricité
- Clôture du terrain multisport
- Zone de médiation
- Espace de danse ou de gymnastique
- Relocalisation des tracés de jeux aux sols
- Piste de course circulaire autour d'un espace vert central
- Parcours de billes
- Petit espace théâtre
- Ouverture vers la maternelle
- Plantation d'arbres supplémentaires

- Pour la cour de l'école élémentaire Jean Lurçat :

*Avant travaux*



*Après travaux*



Réalisations :

- Parcours de motricité
- Parcours de billes
- Clôture du terrain multisport
- Zone de médiation
- Relocalisation des tracés de jeux aux sols
- Piste de course circulaire autour d'un terrain sportif

Perspectives :

Poursuite du projet « Nature en cour » : le programme d'intervention de la ville prévoyant le réaménagement de 2 cours d'établissement primaire (élémentaire + maternelle) par an sur la ville.

## Favoriser l'équilibre social des quartiers

### 11.1 : Poursuivre la diversification de l'offre résidentielle

Ilot Brenu : Démolitions des immeubles du 12-20, rue Brenu et du 71, rue Henri Barbusse

#### Contexte :

Localisé dans le QPV Agnettes, l'ilot Brenu s'inscrit dans un environnement urbain en forte mutation.

Situé à proximité de l'une des ramifications de la coulée verte de la ville, de nombreux équipements publics, de plusieurs axes de desserte routiers (Barbusse A15), à 15 minutes de marche de la ligne de métro 13 (station Gabriel Péri) et à moins de 500 mètres du centre-ville et du quartier République, le site présente un fort potentiel d'attractivité, approprié pour proposer une offre de logements diversifiée.

La composition urbaine d'origine du site était marquée par la présence de :

- Un immeuble de 11 étages, construit dans les années 70 et comptabilisant 166 logements, situé au 12-20, rue Brenu, en cœur d'ilot
- Un immeuble de 37 logements privés, situé au 71, rue Henri Barbusse, en bordure Est du site.

#### Objectifs :

En 2014, la Ville et SEQENS (France Habitation à l'époque) ont convenu de la nécessité de faire évoluer ce patrimoine ancien dont la seule réhabilitation ne permettait pas d'améliorer en profondeur la qualité de vie des habitants.

Le projet de démolition-restructuration présenté en réunion publique puis au Conseil municipal du 18/12/2013 constituait une condition forte à la requalification du site, notamment par la reconstruction de 329 logements diversifiés (178 logements en locatif social et 151 logements en accession).

#### Contenu du projet :

La première phase de réalisation se traduit par la livraison, en 2018, de 3 opérations de construction représentant 109 logements, en locatif social.

En 2022, le projet de restructuration de l'ilot Brenu atteint une nouvelle phase dans sa réalisation avec :

- La démolition de l'immeuble du 12-20, rue Brenu

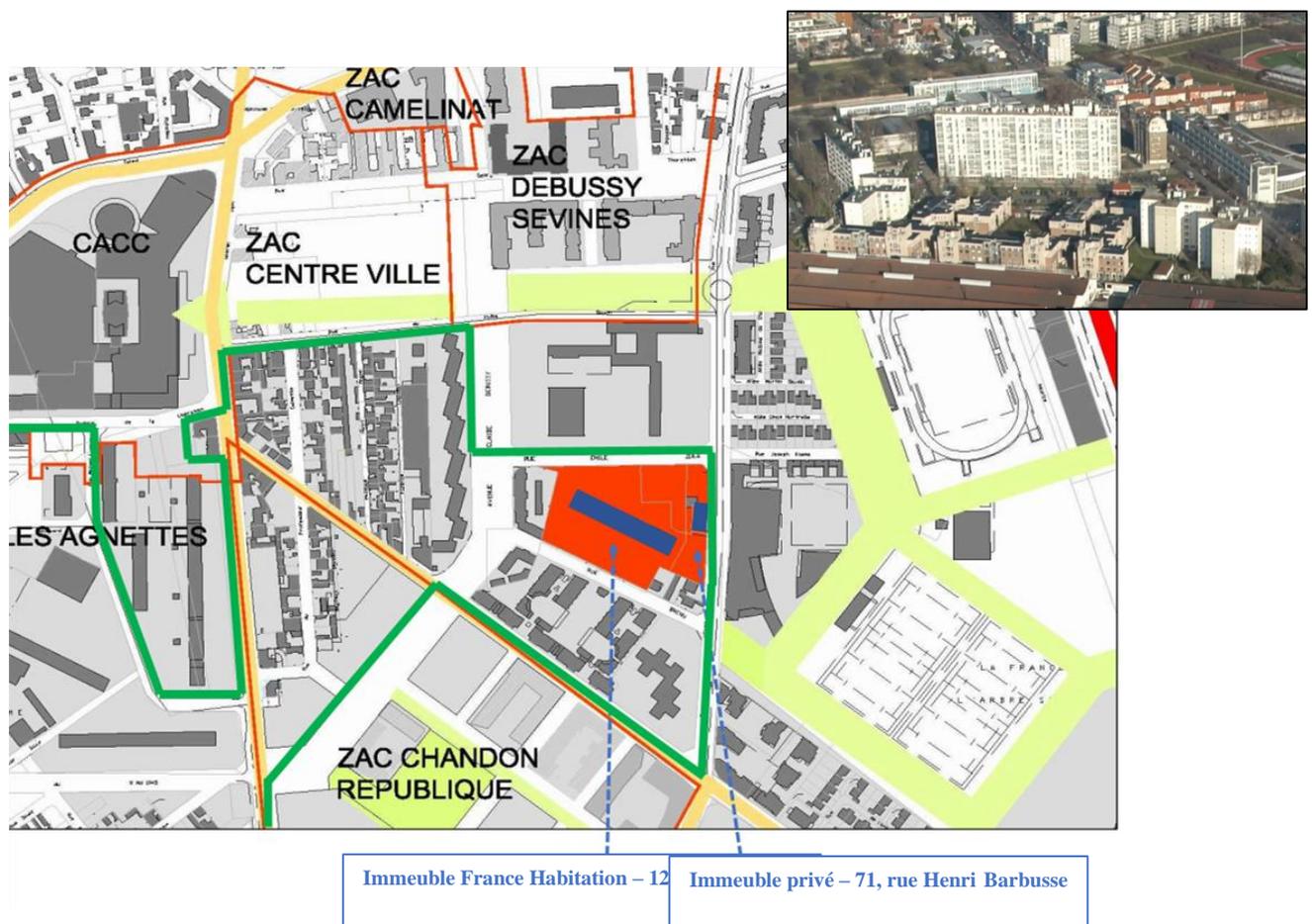
- La démolition du 71, rue Henri Barbusse

Le processus de relogement des locataires du 12-20, rue Brenu s'est opéré de 2014 (avec le démarrage de la Maitrise d'œuvre urbaine et sociale - MOUS) à 2022 (pour les derniers relogements effectués).

Les anciens résidents ont, pour la majorité été relogés soit sur site, soit à proximité dans la ZAC Centre-Ville, dans du patrimoine neuf.

Le 71, rue Henri Barbusse a fait l'objet d'une MOUS Eradication Habitat Indigne de 2003 à 2008, puis une seconde plus opérationnelle jusqu'en 2014.

Ces 2 démolitions permettent ainsi le démarrage des travaux de construction des dernières opérations de logements prévues sur le site. Les livraisons sont attendues à horizon 2024 et 2025.



## Perspectives :

Les livraisons sont attendues à horizon 2024 et 2025

## **Développer la mobilité et l'accessibilité**

### **12.2 : Développer les offres de service de mobilité**

#### **Amélioration du dispositif de transport GEN'BUS à la demande des senior.es de Gennevilliers**

##### Contexte et objectifs :

Nécessité d'avoir un service adapté aux besoins de déplacement des personnes à mobilité réduite, pour :

- Faciliter la mobilité des personnes âgées et à mobilité réduites
- Lutter contre l'isolement des senior.es
- Renforcer le lien social

##### Description du dispositif :

Afin de faciliter les déplacements des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite, la ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis en place un service gratuit de transport urbain à la demande : le GEN'BUS.

Démarré en octobre 2017 par une phase d'expérimentation courant jusqu'au mois de mai 2018, ce dispositif a depuis, été pérennisé. Il permet aux retraités (si l'usager est âgé de moins de 70 ans, il doit obligatoirement fournir sa carte d'invalidité) de se déplacer dans toute la ville et de se rendre dans les hôpitaux alentour.

L'ensemble des QPV est donc couvert par cette offre de service.

Chaque usager préalablement inscrit peut utiliser le service du GEN'BUS 5 fois par mois maximum.

Disponible sur réservation auprès du CCAS, le bus était en service du mardi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures à l'exception des jours fériés et du mois d'Août. La prise en charge et la dépose des usagers se fait devant leur domicile (sauf disposition particulière en accord avec le CCAS).

En 2022, le dispositif a vu sa fréquence et son amplitude horaire améliorées en passant à un fonctionnement qui s'étale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (à l'exception des jours fériés et du mois d'août).

##### Bilan :

Sur 2022, 120 utilisateurs ont pris le GEN'BUS dont 12 accompagnateur.trices pour un total de 1868 utilisations.

Les principaux motifs de déplacements ont été pour :

- Effectuer des courses = 28% des déplacements
- Aller chez le médecin/kinésithérapeute = 27% des déplacements
- Aller au CMS = 25% des déplacements

***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
DÉVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET EMPLOI***

---



## Accompagner la construction et la sécurisation des parcours socioprofessionnels vers l'emploi

### 14.2 : Intégrer les freins périphériques à l'emploi dans l'accompagnement complet proposé

#### Contexte :

Un certain nombre de jeunes ne parvient pas accéder au marché du travail malgré leurs efforts et la multiplication des candidatures. Les raisons sont multiples : manque de réseau, manque d'expérience, manque de qualification, méconnaissance du marché du travail, concentration des recherches sur le marché ouvert, recherche désorganisée, perte de motivation...

Au-delà du travail et des conseils prodigués en entretien individuel par les conseillers, nous constatons un manque de connaissance des « codes de l'entreprise » et une attitude trop peu « offensive » des jeunes en recherche d'emploi (faible réseau et peu de recherches au-delà des offres d'emploi publiées).

#### Objectifs :

L'objectif général de l'action est de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes suivis à la Mission Locale résidents des quartiers « Politique de la Ville » :

- Cibler précisément le secteur d'activité et le métier recherché
- Apprendre à transmettre une candidature pertinente
- Apprendre à organiser, planifier et élargir sa recherche (marché caché, prospection sur le terrain...)
- Rendre le jeune plus autonome dans sa recherche d'emploi en ligne
- Travailler les savoirs-être à travers des mises en situation
- 

Cette action permettra aux jeunes de redynamiser leur recherche d'emploi grâce à la dynamique de groupe et la mise en place de stratégies et de techniques de recherche d'emploi.

Les objectifs opérationnels sont :

- Comprendre les caractéristiques et le fonctionnement du marché du travail pour adapter sa démarche de recherche d'emploi et mieux cibler les entreprises.
- Organiser sa recherche d'emploi grâce à l'acquisition de méthodes d'organisation
- Identifier ses atouts et valoriser ses points forts dans sa candidature
- Explorer le marché caché : candidature spontanée et recherche active sur le terrain
- Développer son réseau : parrainage/marrainage, salons, forums et jobs - dating et périodes de mise en situation en milieu professionnel
- Outiller sa candidature : savoir réaliser et adapter son curriculum vitae et sa lettre de motivation
- Trouver et analyser les offres d'emploi : devenir autonome dans sa recherche d'emploi en ligne et mieux comprendre les offres d'emploi pour les sélectionner

- Se préparer et simuler son entretien d'embauche

#### Contenu du projet :

Il a été proposé à des jeunes suivis à la Mission Locale, en recherche d'emploi, avec un projet professionnel défini, d'intégrer cette action. Les jeunes suivis dans le cadre des dispositifs PACEA et Garantie Jeunes seront principalement ciblés (50%). Cette recherche intensive d'emploi aura pour objectif de déclencher ou réenclencher une démarche proactive de recherche d'emploi. L'action est également destinée à tous les jeunes suivis à la Mission Locale en recherche d'emploi, d'une mission de service civique ou de période de mise en situation professionnelle destinée à valider un projet, accroître une expérience professionnelle ou initier un recrutement.

L'atelier a été animé par des professionnel.les de la Mission Locale.

Chaque session a réuni maximum 8 jeunes sur une durée de 6 jours répartis sur deux semaines.

Durant la première semaine, après avoir fait connaissance avec chaque participant.es de l'action, un travail de stratégie de recherche d'emploi (objectifs précis et plan d'action) est mis en place avant l'élaboration d'un dossier de candidature pertinent et ciblé.

Durant la deuxième semaine, l'accompagnement vise à travailler le savoir-être (posture et communication professionnelle) avant d'aller au contact du monde économique. La prospection, dans un premier temps téléphonique occupe une part importante du travail effectué durant le parcours Coup de Pouce Vers l'Emploi. Les outils de communication actuels (mails et réseaux sociaux) sont très fortement utilisés par les jeunes au détriment du contact direct qui apportent, bien souvent, de très bons résultats notamment pour les candidats à faibles niveaux de qualification.

A la fin du parcours, un bilan a été remis par le conseiller en charge de l'action. Ce bilan détaille le travail mené et les perspectives pour les jeunes toujours en recherche, pour une poursuite logique de parcours avec le conseiller référent. Des réorientations ou des formations ont pu être conseillées le cas échéant.

#### Bilan et perspectives :

40 jeunes de 18 à 26 ans ont bénéficié de l'action, 31 femmes, 9 hommes  
Reconduction de l'action en 2023

## **Soutenir la création et le développement d'activités économiques dans les quartiers en s'appuyant sur le tissu économique du bassin d'emploi**

**16.2 : Développer une offre d'immobilier d'entreprises adaptée à l'économie**

**16.3 : Favoriser l'implantation et le développement dans les quartiers de structures et projets ESS en lien avec les acteurs du Territoire**

**L'année 2022 a été marqué par deux projets en matière de création d'activités économique sur le quartier du Luth :**

### **1- Sur le site du 15 rue des lots communaux**

#### Contexte et objectifs :

L'année 2022 a été marqué par un travail sur le 15 rue des lots communaux situés dans le quartier du Luth. En effet, suite au départ d'Orange sur ce site, la Ville de Gennevilliers a préempté et acquis un ensemble de 3 bâtiments représentant 6331 m<sup>2</sup>. La ville a souhaité réserver ce site à l'accueil d'activités économiques et notamment des TPE, PME, entreprises individuelles et acteurs de l'ESS en proposant une offre de locaux de petites tailles.

#### Contenu du projet :

La Ville a lancé le 23 mai 2022, un appel à manifestation d'intérêt afin de retenir un partenaire chargé de la gestion du site pour une période de 10 ans. Le lauréat de cet appel à manifestation a été Soukmachine. Le projet, qu'il a proposé, s'articule autour de 4 activités principales :

- Accueil de TPE\_PME
- Animations : guinguette en extérieur de mai à octobre les vendredi et samedi ainsi que des ateliers proposés aux habitants
- Halle des métiers : visite et échanges avec les jeunes afin de découvrir les métiers par les entreprises présentes sur le site
- La restauration pour les résidents dans un premier temps avec une ouverture éventuelle aux non-résidents dans un second temps

#### Perspective :

Implantation en septembre 2023 des premières TPE /PME sélectionnées par le gestionnaire Soukmachine.

### **2- Boulevard Beaumarchais**

#### Objectifs :

- Développer une offre d'immobilier d'entreprises adaptée à l'économie
- Favoriser l'implantation et le développement dans les quartiers e structures et projets ESS en lien avec les acteurs du Territoire

### Contenu du projet :

Ouverture de l'entreprise d'insertion Cygogne : elle propose des livraisons en vélos cargos en B toB et favorisant les parcours d'insertion professionnelles des personnes éloignées de l'emploi. L'entreprise compte 10 salariés et va diversifier ses activités en proposant des formations autour de l'apprentissage du vélo au sein d'entreprises dans le cadre du développement des mobilités actives.

### Bilan et perspectives :

L'entreprise compte 10 salariés et va diversifier ses activités en proposant des formations autour de l'apprentissage du vélo au sein d'entreprises dans le cadre du développement des mobilités actives.

***POINT D'ETAPE SUR  
AVANCEMENT DU NPNRU DES  
AGNETTES***

---

## Derniers ajustements, signatures et préparation de la phase amplification

En 2022, l'avancement du projet se traduit par :

- La signature de l'Avenant à la convention-cadre de renouvellement urbain du territoire Boucle Nord de Seine, le 28 janvier 2022
- L'intégration de m<sup>2</sup> supplémentaires de SDP (Surface de Plancher développé) liées aux contreparties foncières dues à Action Logement, à étudier en clause de revoyure et en phase 2 du projet, Mars 2022
- La signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier des Agnettes à Gennevilliers, le 1<sup>er</sup> juin 2022

### **Prise en compte des évolutions du projet urbain : phase amplification**

Les évolutions du projet urbain, présentées et discutées en phase amplification, sont au nombre de cinq et portent sur :

- Un nouveau scénario pour la restructuration du groupe scolaire Henri Wallon :  
Alors que la reconstruction de l'un des deux groupes scolaires du NPNRU des Agnettes, Joliot Curie, est en voie de finalisation (livraison prévue pour septembre 2023), le devenir du deuxième groupe scolaire, Henri Wallon, est en phase de programmation. Celle-ci s'appuie sur un nouveau scénario intégrant l'aile Nord de l'ancien Groupe scolaire Joliot-Curie qui serait alors conservé. Ce scénario permettrait l'accueil d'une Maison de l'enfance commune avec le nouveau Groupe scolaire Joliot-Curie ainsi que celui des locaux de l'Inspection académique.  
Cette évolution majeure, vus les besoins identifiés par la prospective scolaire, se traduit par un coût opération plus élevé que le chiffrage initial inscrit dans la convention.  
Ce scénario est encore à l'étude du point de vue architectural, de la fonctionnalité et du bilan carbone.
- La suppression de l'extension du 8 mai 1945 à l'est du quartier (30 logements en PLS)  
Cette suppression est motivée par une mise en location plus risquée des logements en PLS, par la volonté de préserver l'intégration urbaine du bâtiment du 8 mai 1945 vis-à-vis des autres immeubles de l'avenue Gabriel Péri et de conserver un espace végétal et paysager « la roseraie » qui présente un intérêt pour le quartier. De plus, la construction d'un parking pour ce programme de logements s'avèrerait très complexe. Par ailleurs, cette suppression impacterait peu la baisse induite de la diversité résidentielle du quartier ; cette baisse étant de moins de 1% du taux de logement sociaux après démolitions projetées, au sein du périmètre opérationnel des Agnettes.
- Des évolutions du projet sur la bordure ouest du quartier  
Les évolutions sur les programmes de constructions neuves de logement en accession sur la bordure ouest du quartier s'accordent avec le choix de réhabilitations des tours

du secteur. Les conclusions faites après études capacitaires conduisent à privilégier en termes d'équilibre la construction de trois bâtiments plutôt que six petits bâtiments initialement prévus dans le projet. De plus, la voirie de désenclavement prévue à l'origine, éventuelle source de nuisances, a été remise en question au profit de sentes piétonnes et une réadaptation des programmes de résidentialisation.

- Un nouveau site de reconstitution de l'offre

Un site de reconstitution de l'offre est proposé, sans modification du rapport PLUS/PLAI, pour un total de 204 logements reconstitués. Le choix de ce site est motivé, au-delà du fait qu'il figure dans la programmation habitat de la ville, par le double avantage d'être géographiquement proche du quartier des Agnettes et opérationnel à court terme (livraison prévisionnelle 2026). Il répond également à toutes les conditions requises (hors QPV et site NPNRU, et figure dans la programmation urbaine de droit commun).

Cette nouvelle répartition est présentée dans l'avenant n°2 à la convention cadre Boucle Nord de Seine.

Le principal objectif de l'avenant n°2 à la Convention Cadre Boucle Nord de Seine pour le projet des Agnettes est la validation de cette nouvelle répartition des logements fléchés en reconstitution de l'offre.

- Une réduction des contreparties foncières Action Logement :

Le bilan des évolutions du projet conventionné se traduiront par un recalcul des contreparties foncières en faveur d'Action Logement dans le cadre du dossier d'amplification du projet des Agnettes à présenter à l'ANRU au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023

**En cours de programmation** : Préparation du dossier d'amplification du projet des Agnettes depuis fin d'année 2022 à la suite du comité de pilotage stratégique de novembre.



## *APPEL A PROJET 2023*

---



Appel à projet 2023 · 77 projets proposés

